

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**

**Tableau de bord du Préscolaire
Année scolaire 2016/2017**

Février 2018

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
PRESENTATION DU DOCUMENT	5
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE.....	6
OBJECTIFS EN MATIERE D'EDUCATION PRESCOLAIRE	8
PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES.....	10
NOMBRE DE STRUCTURES.....	11
NOMBRE DE SALLES D'ACTIVITES.....	13
CARACTERISTIQUES DES SALLES ET DES CENTRES	15
EFFECTIF DES AUDITEURS.....	17
EFFECTIF DU PERSONNEL	19
PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION	21
TAUX BRUT DE PRESCOLARISATION.....	22
PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE	24
RATIO AUDITEURS/SALLE D'ACTIVITES	25
RATIO AUTEURS/ENSEIGNANT	27

AVANT-PROPOS

Le présent tableau de bord de l'éducation préscolaire fait une analyse des principales données statistiques de l'année scolaire 2016/2017.

Il montre une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'éducation préscolaire et de son évolution durant ces dernières années.

Ce document constitue une base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021). Aussi servira-t-il à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'horizon 2030.

Les données présentées proviennent essentiellement de la collecte des données statistiques de l'éducation préscolaire organisée chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du MENA auprès des structures d'éducation préscolaire.

Le Tableau de bord de l'éducation préscolaire fait l'analyse des indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation préscolaire sur la période 2009/2010 à 2016/2017. Il met en exergue les disparités régionales, de milieu ou de genre (filles et garçons). Une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre le document plus attractif et faciliter sa compréhension. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2016/2017 sont présentées par région.

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche au niveau de l'éducation préscolaire. Du reste, nous comptons sur les éventuelles critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions et faire en sorte que le Tableau de bord du préscolaire soit un outil précieux d'information pour une meilleure connaissance du système éducatif de base.

Le Directeur Général

Dr François SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National



SIGLES ET ABREVIATIONS

DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
EJE	: Educateurs de Jeunes Enfants
EPT/PA	: Education Pour Tous / Procédure Accélérée
MENA	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TBP	: Taux Brut de Préscolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

PRESENTATION DU DOCUMENT

Après les données générales et de contexte, relatives à l'environnement socio-économique et aux objectifs du PDSEB, le sous-secteur de l'éducation préscolaire burkinabè est analysé à partir de réponses apportées aux questions suivantes, relatives à l'offre et à la qualité:

- Combien d'enfants de 3 à 5 ans ont-ils été préscolarisés?
- Quelles sont les conditions d'accueil des auditeurs?
- Quelle est la situation des infrastructures en termes de quantité et de qualité ?
- Quels sont les moyens humains mobilisés pour assurer les activités de préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans ?
- Quelles sont les caractéristiques des régions selon certains indicateurs ?

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Points saillants

- ✚ Baisse continue du rythme de la croissance économique sur la période 2010-2015 ;
- ✚ Forte croissance démographique ;
- ✚ Hausse de la fécondité ;
- ✚ Taux de mortalité général et spécifique élevés.

Commentaire

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays de l'UEMOA, présente des caractéristiques économiques, démographiques et sanitaires particulières.

Sur le plan économique, le pays a atteint un niveau de croissance du Produit Intérieur Brut ressortant 5,41% en moyenne sur la période 2011-2015 contre 5,5% pour la période 2006-2010. Cependant, on observe une baisse continue du rythme de croissance du PIB passant de 8,4% en 2010 à 3,9% en 2015 soit une baisse de 4,5 points de pourcentage sur la période. Cette situation s'explique entre autres par les chocs endogènes qu'a connus le pays tels que les effets de l'insurrection populaire de 2014, la tentative de coup d'État du 16 septembre 2015, les campagnes agricoles difficiles, les difficultés dans le secteur minier avec notamment l'arrêt de la production de manganèse, l'attentisme des investisseurs et les effets de l'épizootie de la grippe aviaire.

Pour l'année 2015 qui enregistre un taux de croissance économique de 3,9% le secteur tertiaire a constitué la part la plus importante avec une contribution de 50,3% contre 30,1% pour le secteur primaire et 19,6% pour le secondaire.

Au niveau du secteur primaire, cette contribution tient à la mise à disposition d'intrants agricoles, de l'appui conseils aux producteurs, de la construction des barrages hydro-agricoles, etc.

Au secteur secondaire, elle s'explique par le dynamisme des industries extractives, l'amélioration du tissu et la bonne tenue du secteur des Bâtiments et Travaux Publics

Quant au secteur tertiaire, il s'agit du développement des services de transport, du dynamisme du commerce, de l'amélioration des services liés aux télécommunications, aux assurances et à l'activité bancaire.

Par ailleurs, l'inflation a été maîtrisée grâce à l'essor du secteur agricole et les mesures politiques de lutte contre la montée des prix.

¹ INSD, Synthèse de l'activité économique, Juillet 2017

Sur le plan démographique, la population du Burkina Faso se chiffrait à 14 017 262 habitants avec près de 52% de femmes en 2006 selon les données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006. Cette population est constituée en grande majorité par les jeunes (plus de 57% de la population a moins de 20 ans). Le taux de croissance démographique du pays en 2006 se chiffrait à 3,1%. Avec un tel rythme, la population atteindra près de 26 millions d'habitants en 2025 et 30,5 millions en 2030 selon les projections de l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD). La croissance démographique résulte essentiellement de la baisse de la mortalité et du niveau élevé de la fécondité (avec un indice synthétique de fécondité de 6 enfants par femme en 2010).

Sur le plan de la santé de la reproduction, la situation reste caractérisée par des taux de mortalité général et spécifique élevés. Les enquêtes font état de taux brut de mortalité de l'ordre 11,8 pour 1000 en 2006. La mère et l'enfant constituent les groupes vulnérables. Entre les deux Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), on note une augmentation des accouchements assistés par du personnel qualifié et une baisse de la mortalité maternelle. Néanmoins, une proportion importante des décès maternels et des nouveau-nés se produisent dans les 48 heures après l'accouchement. En 2010, 72% des femmes ont reçu des soins post-natals dans les 48 heures ayant suivi l'accouchement. Par contre, seulement 26% des nouveau-nés ont reçu des soins post-natals dans les 48 heures suivant la naissance avec de fortes variabilités géographiques (9% au Sahel contre 32% à Ouagadougou).

OBJECTIFS EN MATIERE D'EDUCATION PRESCOLAIRE

L'éducation préscolaire au Burkina Faso est l'un des paliers éducatifs les moins développés. Pour accroître donc l'efficacité du système éducatif dans une vision holistique, le Burkina Faso a adopté des programmes et projets et a souscrit à des engagements sous régionaux et internationaux. Au titre des projets et programmes, nous avons le PDSEB qui constitue un document stratégique de planification de l'éducation. Il se veut être un référentiel de mise en œuvre de la politique éducative pour la période 2012-2021.

Le PDSEB s'est fixé les objectifs globaux suivants :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion ;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux ;
3. alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes ;
4. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base ;
5. assurer une gestion financière efficace du programme.

De façon précise, au sujet de l'éducation préscolaire, le PDSEB entend faire passer de 3% de taux d'accès en 2010 à 25% au moins en 2021 avec un taux intermédiaire de 11,5% en 2015. Cette croissance repose sur l'innovation majeure qui sera introduite à savoir : la priorité accordée au développement des structures communautaires d'encadrement de la petite enfance et la réalisation d'une ou deux salles de classe pour accueillir les 4-5 ans au sein de toutes les écoles primaires de trois ou six classes.

Le plan national de développement économique et social (PNDES) qui constitue le référentiel national en matière de développement économique et social, consacre d'ailleurs le développement du capital humain comme un levier du développement et affirme accroître le taux brut de scolarisation au préscolaire de 3,9% en 2015 à 7,6% en 2020.

Relativement aux engagements internationaux auxquels le Burkina a souscrit, les Objectifs de Développement Durable (ODD) s'engagent d'ici à 2030, à faire en sorte que toutes les filles et tous les

garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES

NOMBRE DE STRUCTURES

Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de structures ;
- ✚ Prédominance du secteur privé ;
- ✚ Inégale répartition des structures par région ;

Commentaire

En 2016/2017, le nombre de structures a augmenté, passant de 668 à 797, soit une hausse de 19,3% par rapport à 2015/2016. Cette hausse concerne les structures privées et publiques. Elle est plus sensible dans le secteur privé (45,9%) que dans le secteur public (27,3%). Cependant les structures communautaires enregistrent une baisse de 34,2%. Cette baisse du nombre des structures communautaires préscolaires pourrait s'expliquer par la fin de financement des structures communautaires par l'Unicef et le projet Bright.

Du reste, le secteur privé compte 540 structures, soit 68% du total national contre 126 pour le secteur communautaire représentant 16%. Cette part du secteur privé est plus importante dans les régions du Centre (89%) et des Hauts-Bassins (71%).

La hausse du nombre de structures constatée en 2016/2017 s'observe dans huit régions mais à des degrés différents ; en effet, les plus fortes hausses ont été enregistrées dans le Centre (53,9%) et le Plateau Central (42,9%). Cependant les régions du sahel, de l'Est, du Centre-Nord et du Centre-sud enregistrent une baisse du nombre de structures. Quant à la région des Cascades le nombre de structure n'a pas varié.

Par ailleurs, on note une persistance des disparités géographiques en matière d'accès à l'éducation préscolaire. En effet, la région du Centre dispose de 357 structures soit 44,8% du total national contre 6 pour le Sahel représentant 0,8% et 11 pour les Cascades soit 1,4%.

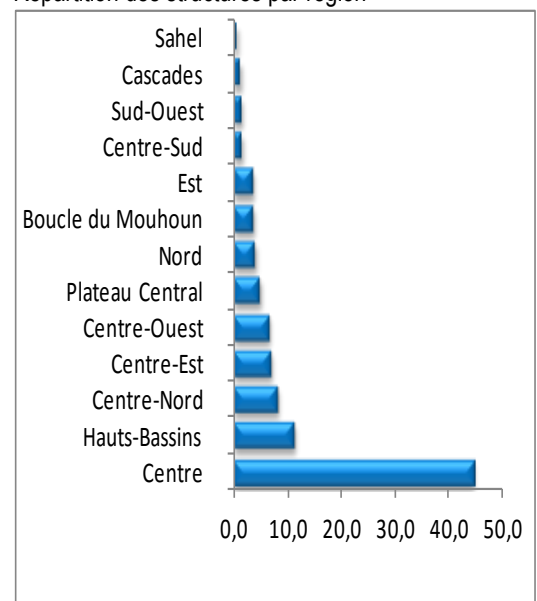
S'agissant du nombre de structures par système, le secteur formel prédomine le secteur non formel durant la période de 2008/2009 à 2016/2017.

NOMBRE DE STRUCTURES

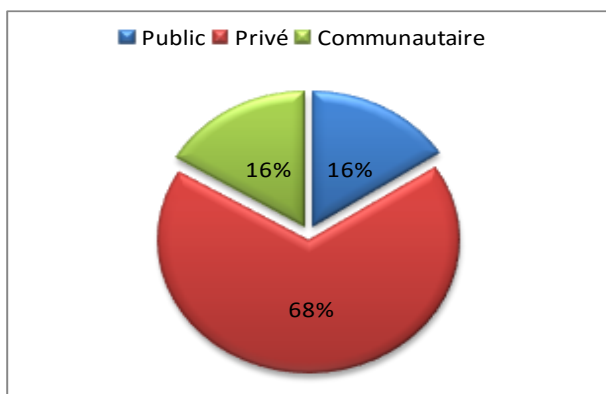
Nombre de structures par région

Régions	Nombre de structure 2017	Evolution 2017/16	
		en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	30	1	3,4
Cascades	11	0	0,0
Centre	357	125	53,9
Centre-Est	56	5	9,8
Centre-Nord	66	-2	-2,9
Centre-Ouest	53	12	29,3
Centre-Sud	13	-20	-60,6
Est	29	-15	-34,1
Hauts-Bassins	91	7	8,3
Nord	33	4	13,8
Plateau Central	40	12	42,9
Sahel	6	-2	-25,0
Sud-Ouest	12	2	20,0
Burkina Faso	797	129	19,3

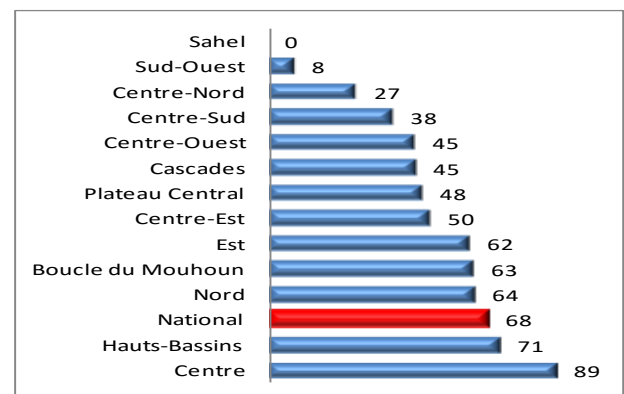
Répartition des structures par région



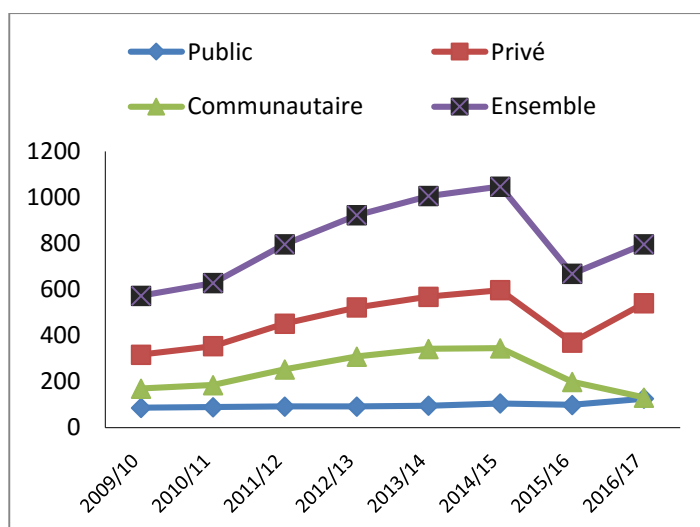
Répartition des structures selon le statut



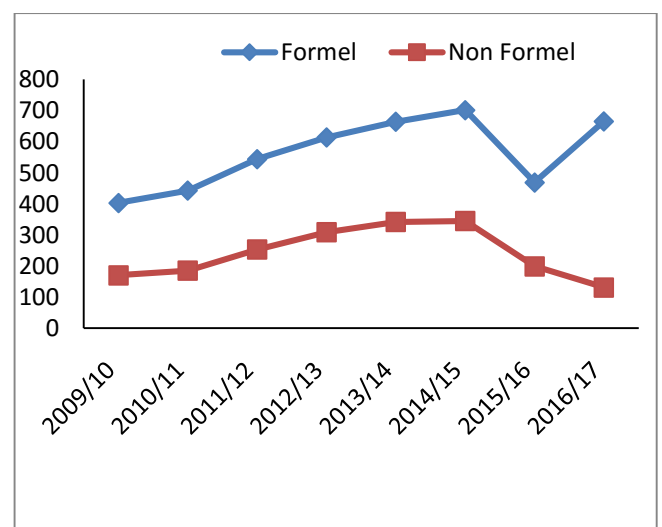
Part du secteur privé dans les régions en %



Evolution du nombre de structures par statut



Evolution du nombre de structures selon le système



NOMBRE DE SALLES D'ACTIVITES

Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de salles
- ✚ Prédominance du secteur privé
- ✚ Inégale répartition des salles par région

Commentaire

En 2016/2017, l'on enregistre 2017 salles soit une hausse de 481, représentant 31,3% par rapport à 2015/2016. Cette hausse est plus importante dans le secteur privé (37,2%) et le public (26,8%). Cependant on note une réduction du nombre de salles d'activités dans les structures communautaires (28,3%). Cette baisse est la conséquence de la réduction du nombre de structures communautaires observée cette année.

Le secteur privé enregistre 1 408 salles d'activités, représentant 69,8% du total national tandis que le public n'en compte que 379 soit 18,8%. Cette part du secteur privé est plus élevée dans les régions du Centre (87%) et des Hauts-Bassins (74%) comparativement à d'autres qui enregistrent de proportions moins importantes du privé. C'est le cas du Sahel (0%) et du Sud-Ouest (7%).

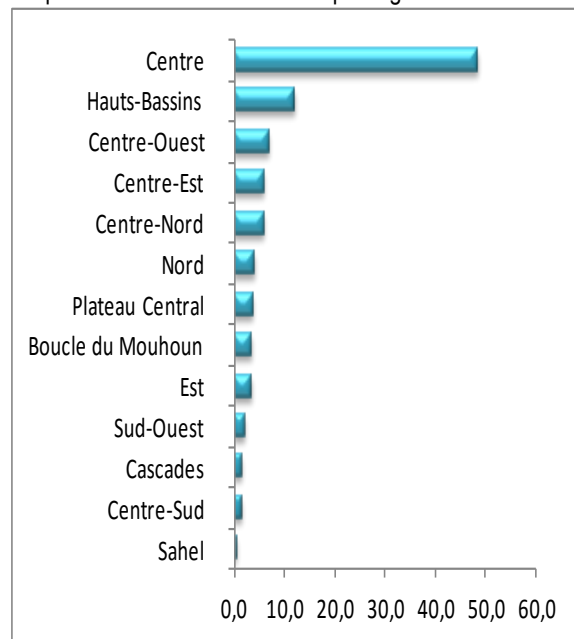
En dépit de l'augmentation globale du nombre de salles d'activités, les régions du sahel, de l'Est, du Centre-Nord et du Centre-sud enregistrent une baisse. A l'image du nombre de structures, on constate de fortes disparités géographiques dans la répartition du nombre de salles. Ainsi, la région du Centre dispose de 978 salles soit 48,5% du total national contre 14 pour le sahel soit 0,7%. Le secteur formel regroupe la majorité des salles de classe (88,6% du total des salles).

NOMBRE DE SALLES D'ACTIVITES

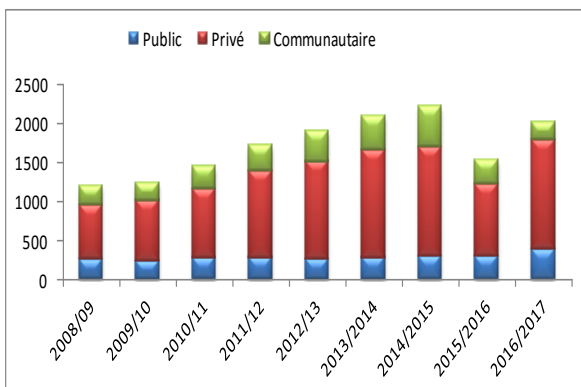
Nombre de salles d'activité par région en 2017

Régions	2017	Part formel %	Evolution 2017/16	
			effectif	%
Boucle-Mouhoun	71	87	13	22,4
Cascades	31	94	3	10,7
Centre	978	99	356	57,2
Centre-Est	122	74	22	22,0
Centre-Nord	120	42	-22	-15,5
Centre-Ouest	138	59	52	60,5
Centre-Sud	30	87	-24	-44,4
Est	69	96	-16	-18,8
Hauts-Bassins	242	92	57	30,8
Nord	82	100	18	28,1
Plateau Central	77	69	23	42,6
Sahel	14	86	-4	-22,2
Sud-Ouest	43	100	3	7,5
National	2017	89	481	31,3

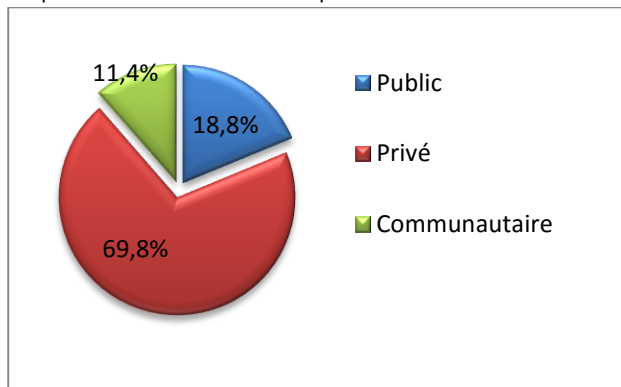
Répartition du nombre de salles par région



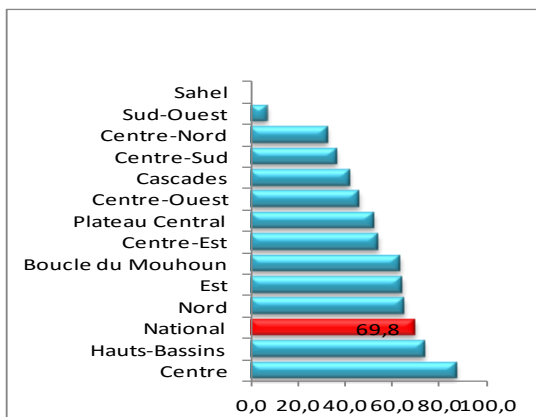
Evolution des salles d'activité selon le statut



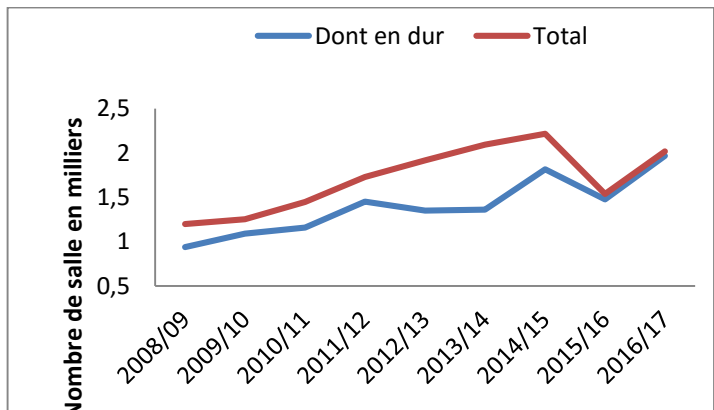
Répartition des salles d'activité par statut



Part du privé dans chaque région en %



Evolution des salles d'activité



CARACTERISTIQUES DES SALLES ET DES CENTRES

Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de salles d'activités en matériaux définitifs ;
- ✚ Faible disparité de la répartition des salles en matériaux définitifs entre les régions ;
- ✚ Forte évolution de la proportion des structures disposant d'eau potable.

Commentaire

En 2016/2017, le nombre de salles d'activités en matériaux définitifs est de 1 968, soit 493 de plus que celui de 2015/2016 traduisant une hausse de 33,4%. L'augmentation est plus sensible dans les régions du Centre (343), du Centre-Ouest (60) et les Hauts-Bassins (58).

En dépit de cette hausse, quatre régions enregistrent une baisse du nombre de salles en matériaux définitifs ; ce sont les régions du Centre-Sud, le sahel, de l'Est et du Centre-Nord avec respectivement des baisses de 44,4%, 22,2%, 19,0% et 4,1% par rapport à l'année précédente.

On note une faible disparité entre les régions en matière de salles d'activités en matériaux définitifs. Elle varie entre 90,1% dans les Cascades à 100% dans le Nord, au Centre Sud, au Centre-Ouest et au Plateau-Central. Ces quatre dernières sont au-dessus de la moyenne nationale (99,6%).

Les proportions des structures équipées en eau et en latrine ont augmenté par rapport à l'année précédente passant respectivement de 69,6% à 77% et de 85,2% à 89,7%. Par contre, la proportion des structures électrifiées a connu une baisse au cours de la même période passant ainsi de 77,5% à 62,4%.

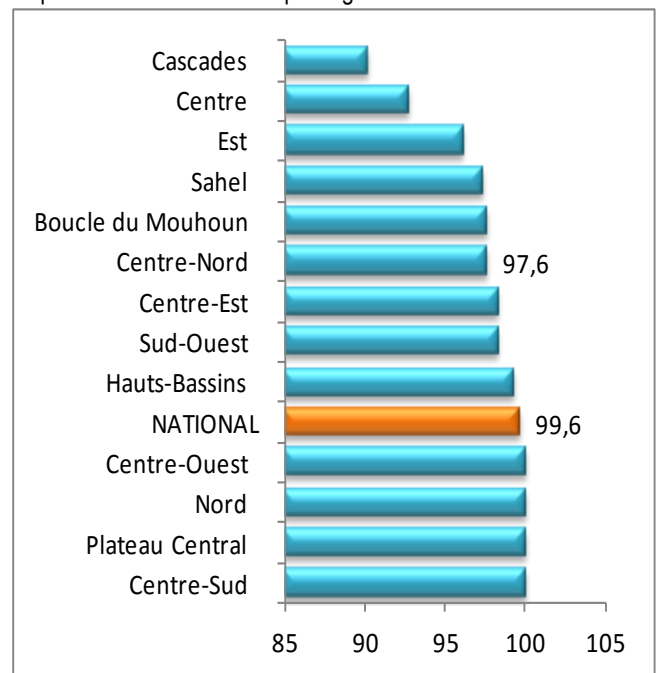
L'évolution du niveau d'accès aux commodités (électricité, eau, et latrines) au cours des cinq dernières années, indique que le niveau d'accès aux latrines a toujours dominé celui de l'eau et de l'éclairage.

CARACTERISTIQUES DES SALLES ET DES CENTRES

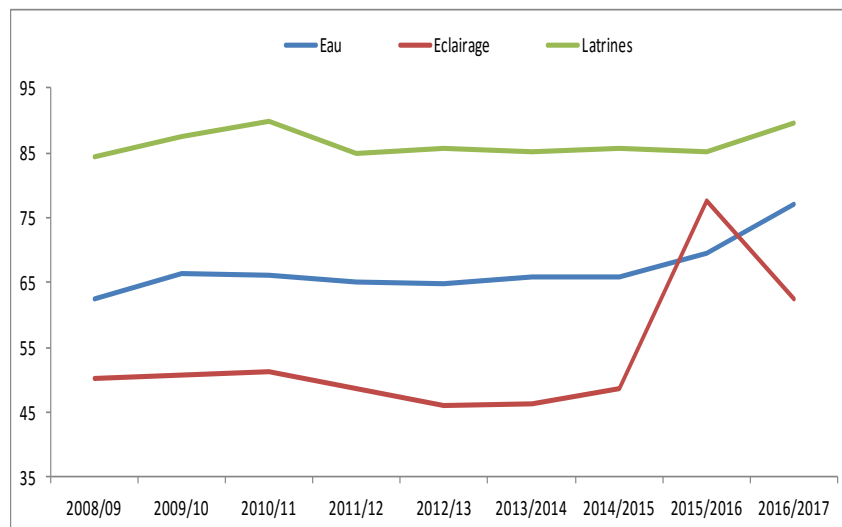
Nombre de salles en matériaux définitifs par région

Matériaux définitifs Régions	en 2017	Evolution 2017/16	
		effectif	en %
Boucle-Mouhoun	64	10	18,5
Cascades	31	3	10,7
Centre	952	343	56,3
Centre-Est	120	21	21,2
Centre-Nord	118	-5	-4,1
Centre-Ouest	137	60	77,9
Centre-Sud	30	-24	-44,4
Est	64	-15	-19,0
Hauts-Bassins	241	58	31,7
Nord	80	22	37,9
Plateau Central	74	21	39,6
Sahel	14	-4	-22,2
Sud-Ouest	43	3	7,5
National	1968	493	33,4

Proportion des salles en dur par région



Evolution de la proportion des structures de commodités (eau, éclairage, latrines)



EFFECTIF DES AUDITEURS

Points saillants

- ✚ hausse des effectifs ;
- ✚ Prédominance du secteur privé ;
- ✚ Inégale répartition des effectifs par région.

Commentaire

En 2016/2017, on dénombre 67 733 auditeurs dont 33 154 filles ayant fréquenté le préscolaire. Cet effectif est en hausse de 12 730 auditeurs par rapport à l'année scolaire précédente, soit une variation relative de 23,1%. De plus, les proportions des auditeurs par sexe évoluent de manière identique.

Selon le statut, le secteur privé reste dominant en termes d'effectif avec 39 882 auditeurs soit plus de la moitié de l'effectif total. Les effectifs des structures publiques représentent 27,7% de l'effectif total, soit 18 739 auditeurs. Le secteur communautaire compte 9 112 auditeurs soit 13,5%.

La prédominance du secteur privé s'explique par le fait qu'il existe beaucoup de structures privées d'éducation préscolaire dans les grands centres urbains comme Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

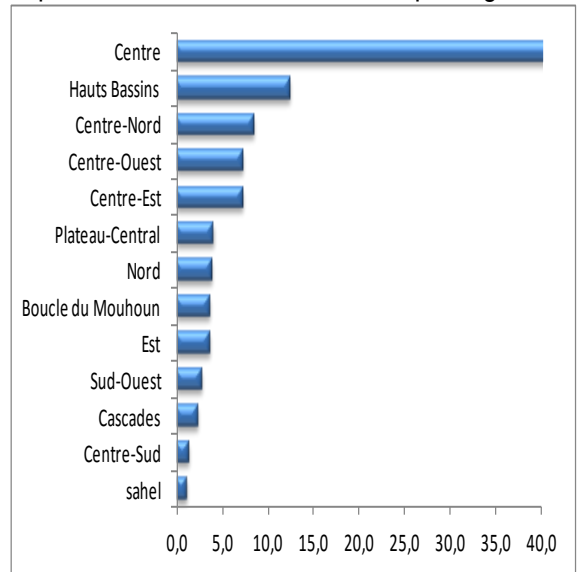
Toutefois, il existe d'énormes disparités entre les régions. Les effectifs des auditeurs varient de 731 inscrits dans la région du Sahel à 18 857 dans la région du Centre. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins occupent à elles seules plus de la moitié des effectifs.

EFFECTIF DES AUDITEURS

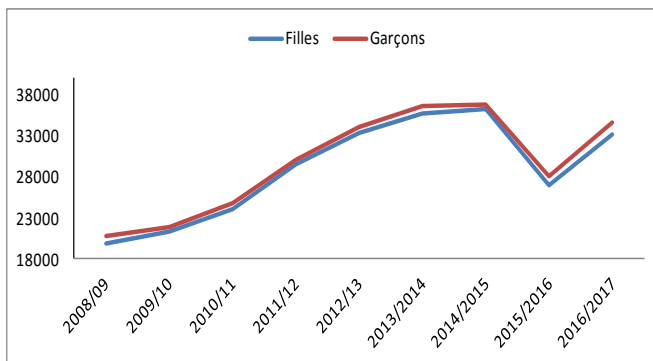
Effectifs d'auditeurs

Régions	Effectif des auditeurs 2017		Evolution 2017/16	
	Total	% filles	en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	2 417	47,4	85	3,6
Cascades	1 613	49,0	120	8,0
Centre	28 615	48,8	9758	51,7
Centre-Est	4 858	48,6	749	18,2
Centre-Nord	5 688	50,7	532	10,3
Centre-Ouest	4 925	48,6	1298	35,8
Centre-Sud	925	50,6	-1510	-62,0
Est	2 390	49,3	-849	-26,2
Hauts Bassins	8 349	48,5	1095	15,1
Nord	2 646	48,3	289	12,3
Plateau-Central	2 718	50,7	831	44,0
sahel	731	46,9	-15	-2,0
Sud-Ouest	1 858	49,0	347	23,0
National	67 733	48,9	12730	23,1

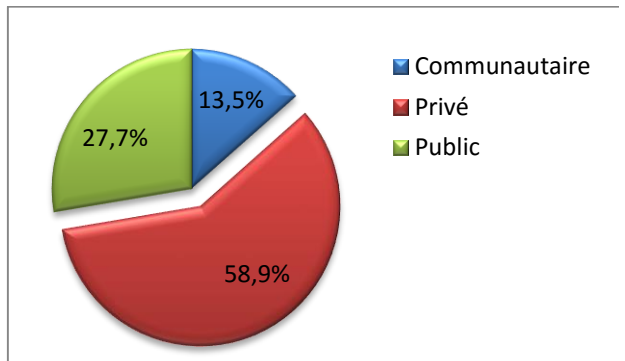
Répartition du nombre d'auditeurs par région



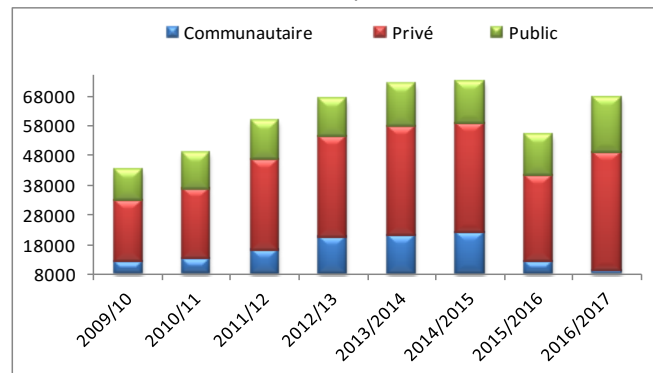
Evolution de l'effectif des auditeurs par sexe



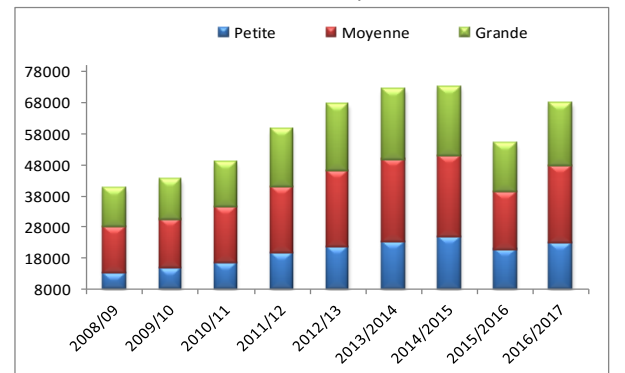
Répartition des effectifs des auditeurs par statut



Evolution de l'effectif des auditeurs par statut



Evolution de l'effectif des auditeurs par section



EFFECTIF DU PERSONNEL

Points saillants

- ✚ Hausse de l'effectif du personnel ;
- ✚ Prédominance du personnel féminin ;
- ✚ Inégale répartition de l'effectif du personnel par région.

Commentaire

L'effectif du personnel en 2016/2017 est de 3 852 contre 3 181 en 2015/2016 soit une hausse de 21,1%. Cette hausse concerne les secteurs privé et public. Elle est 37,5 et 30,8% respectivement dans le privé et le public. L'effectif du personnel des structures communautaires connaît une baisse de 33,4%.

L'effectif du personnel enseignant est largement dominé par les femmes, avec 3 129 contre 723 hommes. Cependant, le personnel aussi bien masculin que féminin a connu une hausse respectivement de 17,0% et 22,1% par rapport à 2015/2016.

Le nombre des moniteurs/ monitrices est plus important que le reste du personnel, soit 47% contre 40% pour les Petits Papas et les Petites Mamans et 13% pour les Éducateurs de Jeunes Enfants.

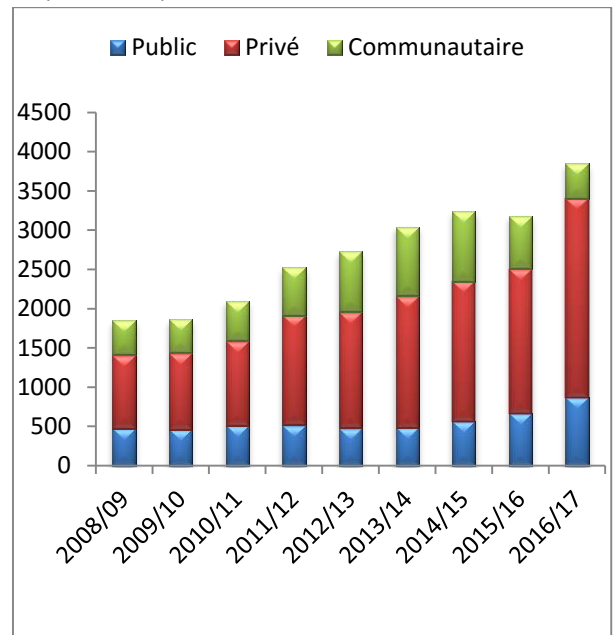
Conformément à la répartition du nombre des structures préscolaires, des disparités régionales demeurent. En effet, les proportions du personnel enseignant varient de 0,8% pour le Sahel à 46,7% pour le Centre.

EFFECTIF DU PERSONNEL

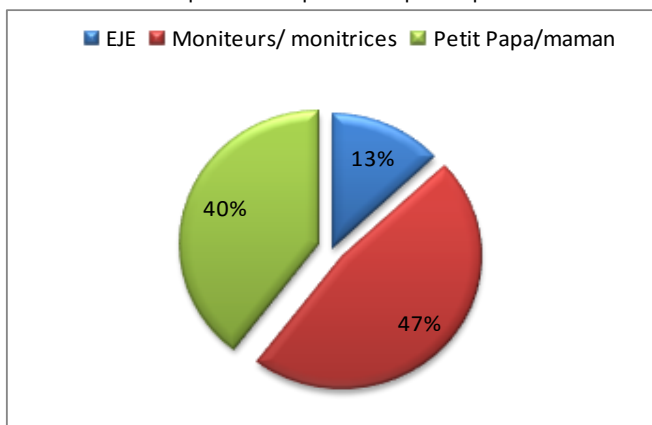
Répartition du personnel par région

Régions	2017	Evolution 2017/16	
		en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	159	19	13,6
Cascades	66	6	10,0
Centre	1800	565	45,7
Centre-Est	240	40	20,0
Centre-Nord	252	-1	-0,4
Centre-Ouest	259	75	40,8
Centre-Sud	46	-93	-66,9
Est	119	-61	-33,9
Hauts-Bassins	468	57	13,9
Nord	156	29	22,8
Plateau Central	182	30	19,7
Sahel	31	-3	-8,8
Sud-Ouest	74	8	12,1
Burkina Faso	3852	671	21,1

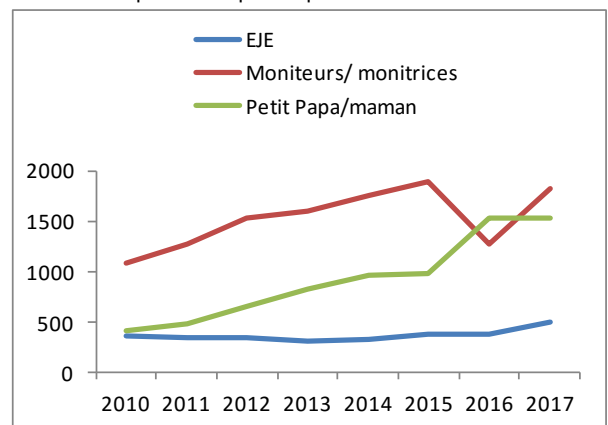
Répartition du personnel selon le statut



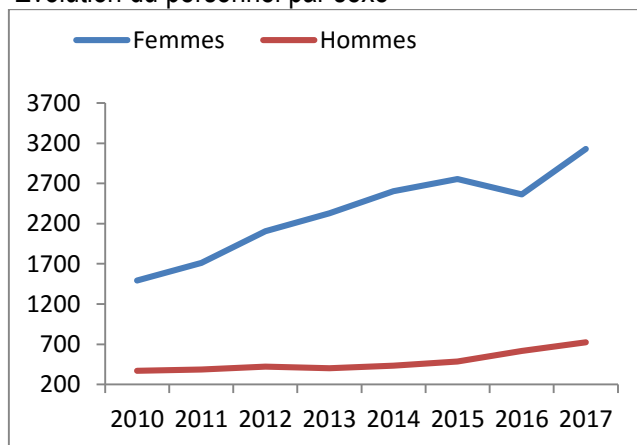
Répartition du personnel par emploi



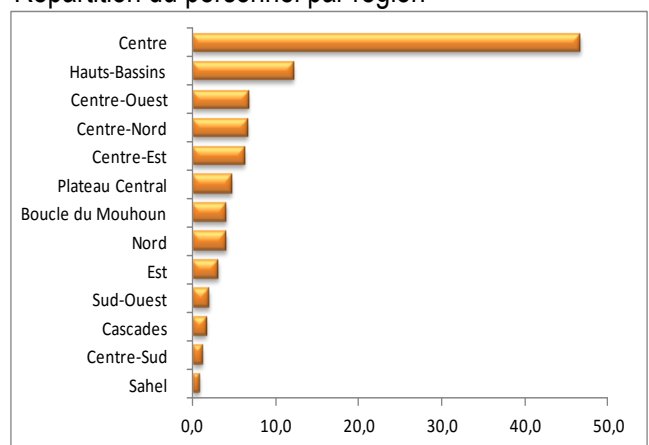
Evolution du personnel par emploi



Evolution du personnel par sexe



Répartition du personnel par région



PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION

TAUX BRUT DE PRESCOLARISATION

Points saillants

- ✚ Faible taux de préscolarisation
- ✚ Forte disparité entre régions

Commentaire

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) au niveau national est de 3,5% en 2016/2017. Comparé à l'année précédente, ce taux connaît une hausse de 0,6 point. Cependant, on peut retenir que depuis 2008/2009 jusqu'à nos jours, le TBP n'a pas changé de façon significative dans son ensemble.

Le Taux Brut de Préscolarisation varie d'une région à une autre. Il est de 0,5% dans le Sahel; 1,2% dans la Boucle du Mouhoun, 4,4% dans les Hauts Bassins et 13,5% dans la région du Centre. Seule les régions de L'Est et du Centre-Sud ont Sud-Ouest connu une baisse de leur TBP soit respectivement de 0,5 et 1,8 point.

En outre, il ressort de l'analyse du diagramme en bâtons, une tendance à la hausse du taux brut de préscolarisation sur la période 2008-2015, excepté l'année 2016.

Une analyse des TBP selon le sexe révèle que la parité fille/garçon est atteinte au niveau national (avec un indice de parité de 1). Dans la plupart des régions l'IPS est voisin de 1 (de 0,96 pour la région du Centre à 0, à 1,05 pour les régions du Plateau Central et du Centre Sud).

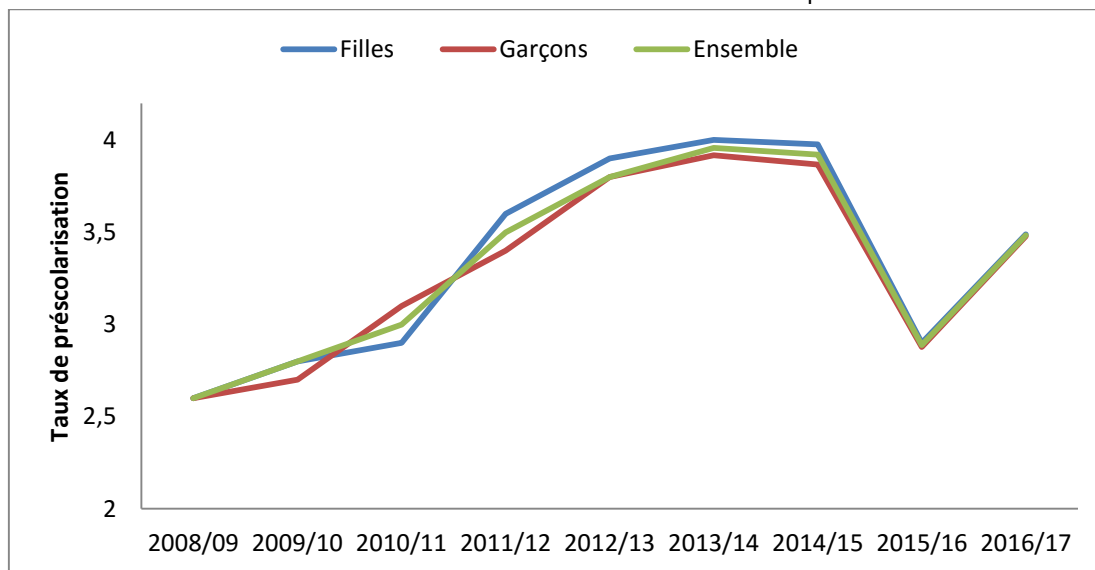
Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) est le rapport de l'effectif des enfants préscolarisés sur l'effectif des enfants ayant l'âge officiel de fréquenter les structures d'éducation préscolaire (3 à 5 ans).

TAUX BRUT DE PRESCOLARISATION

Taux Brut de Préscolarisation par région

Régions	Total	TBP Fille	Parité	Variation du TBP 2017/16	
				en points	en %
Boucle du Mouhoun	1,2	1,2	0,97	0,0	1,9
Cascades	2,1	2,1	0,99	0,1	5,3
Centre	13,5	12,9	0,96	4,3	47,3
Centre-Est	3,0	3,0	1,01	0,4	15,8
Centre-Nord	3,3	3,4	1,04	0,2	8,2
Centre-Ouest	3,0	3,0	1,01	0,7	33,3
Centre-Sud	1,1	1,1	1,05	-1,8	-62,7
Est	1,3	1,3	1,01	-0,5	-27,9
Hauts-Bassins	4,4	4,3	0,98	0,5	12,6
Nord	1,6	1,5	0,98	0,1	10,2
Plateau Central	2,8	3,0	1,05	0,8	41,5
Sahel	0,5	0,5	0,97	0,0	-4,0
Sud-Ouest	2,2	2,2	1,02	0,4	20,7
Burkina Faso	3,5	3,5	1,00	0,6	20,6

Evolution du Taux Brut de Préscolarisation par sexe



PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE

RATIO AUDITEURS/SALLE D'ACTIVITES

Points saillants

- + Baisse du ratio auditeurs /salle
- + Ratio élevé au public

Commentaire

Sur l'ensemble du territoire national, le ratio de 2016 /2017 est de 33 auditeurs /salle d'activités, ce qui répond à la norme de 35. Cependant, il est élevé au niveau du public avec 49 auditeurs/salle d'activité. Il est vrai que le ratio est plus élevé au public qu'au privé, mais cela ne traduit pas systématiquement un meilleur encadrement au privé. En effet, le personnel du public est essentiellement composé d'enseignants qualifiés contrairement au privé où le personnel est en majorité non qualifié.

Le ratio nombre d'auditeurs /salle varie d'une région à une autre. Il est de 29 au centre ; 30 dans le Centre, 31 au Centre-Sud; 52 dans les régions des Cascades et du sahel. Six régions enregistrent un ratio supérieur à la norme de 35 élèves par salle. Ce sont celles du Centre, du Centre-Sud, et du Nord.

Une des caractéristiques de l'évolution du nombre d'auditeurs par salle est la forte variabilité du ratio dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Ouest avec respectivement des baisses de 25,3% ; et 15,5%. Par contre, les fortes hausses sont observées au niveau du Centre-Nord (29,4%), et du Plateau-Central (18,8%).

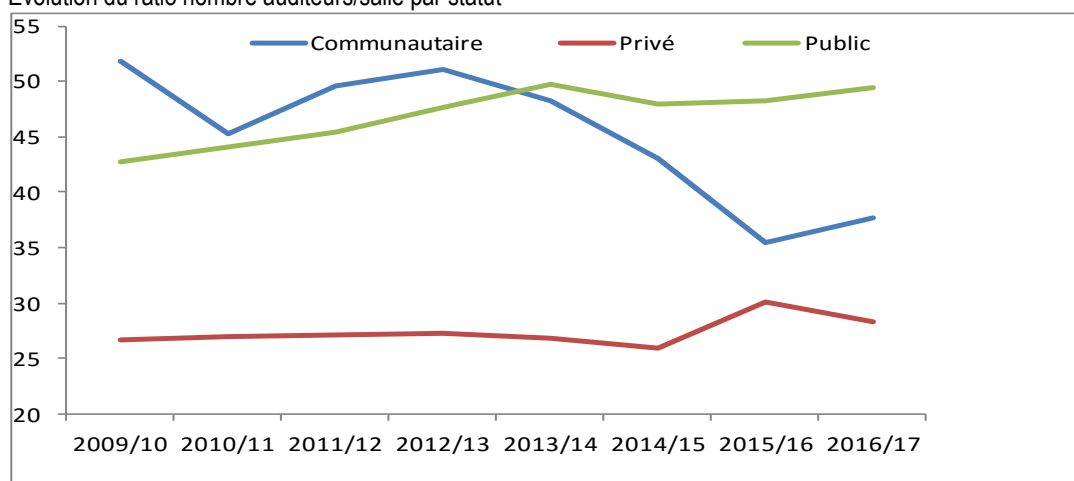
Par ailleurs, le ratio auditeurs/salle reste continuellement élevé dans les structures non formelles sur la période 2009/2010 – 2016/2017.

RATIO AUDITEURS/SALLE D'ACTIVITES

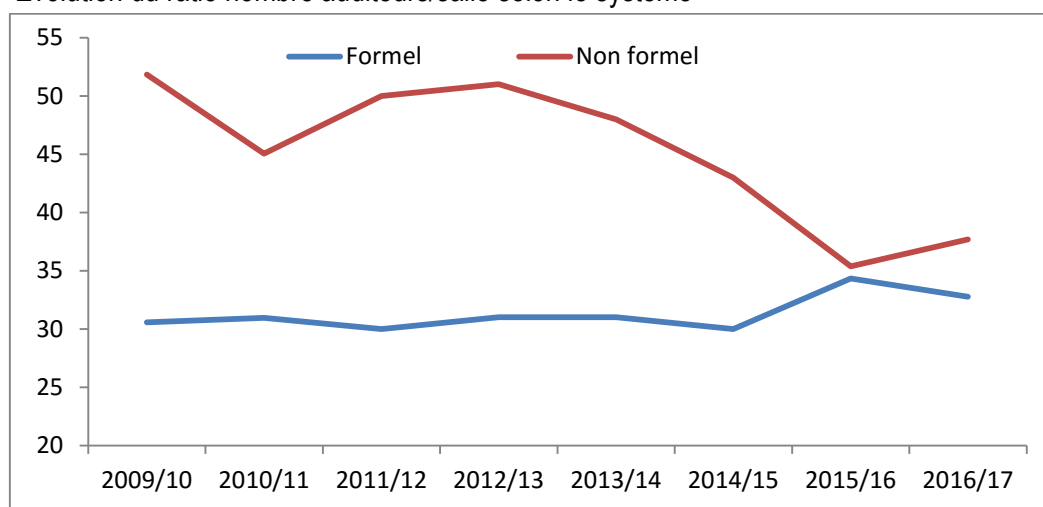
Ratio auditeur/salle par région selon le statut

Régions	Statut				Variation 2017/16	
	Communautaire	Privé	Public	Ensemble	en points	en %
Boucle du Mouhoun	20	29	51	34	-3,4	-9,3
Cascades	30	47	59	52	0,5	1,1
Centre	12	27	45	29	-0,8	-2,8
Centre-Est	40	35	61	42	0,0	0,0
Centre-Nord	48	29	54	43	9,7	29,4
Centre-Ouest	31	35	58	36	-6,7	-15,5
Centre-Sud	22	17	43	31	-10,4	-25,3
Est	60	24	49	34	-1,5	-4,4
Hauts Bassins	24	32	54	35	-4,5	-11,2
Nord	NA	26	42	32	0,5	1,6
Plateau Central	42	25	47	34	5,4	18,8
Sahel	23	NA	57	52	5,6	12,0
Sud-Ouest	NA	31	48	46	4,5	10,7
National	38	28	49	33	-1,2	-3,5

Evolution du ratio nombre auditeurs/salle par statut



Evolution du ratio nombre auditeurs/salle selon le système



RATIO AUTEURS/ENSEIGNANT

Points saillants

- ✚ Ratio élevé dans les structures communautaires
- ✚ Forte variabilité du ratio entre régions

Commentaire

Au niveau national, le ratio auditeurs/enseignant s'établit à 29. Selon le statut, le nombre d'auditeurs par enseignant est de 42 pour les structures communautaires, 26 pour le secteur privé et 34 pour le secteur public. Ce ratio n'a pas évolué dans le secteur privé par rapport à 2015/2016. Cependant il connaît des hausses de 2 points dans le secteur communautaire et une baisse de 2 points au niveau du public. Une analyse de l'évolution du ratio auditeurs/enseignant sur la période 2008/2009 - 2016/2017 montre que le ratio a atteint un pic de 33,8 élèves par enseignant en 2012/2013.

Le ratio nombre auditeurs/enseignant varie d'une région à une autre. Il est de 44 dans le Centre-Nord, 38 au Sahel et au Centre-Est, de 25 dans le Centre et 26 dans le Plateau-Central. Quatre régions enregistrent un ratio en dessous du ratio national ce sont : la Boucle du mouhoun, les Hauts-bassins, le Plateau-Central et le Centre.

En comparant les évolutions par région, le Centre-Nord et le Centre-Sud ont connu de fortes variabilités du nombre d'auditeurs par enseignant. Dans la première région, la tendance est à la hausse soit 18,1% alors qu'elle est en baisse dans la seconde région avec une variation de 21,2%.

RATIO AUDITEURS/ENSEIGNANT

Nombre d'auditeurs par encadreur selon le statut et par région

Régions	2016/2017				Variation 2017/2016	
	Communautaire	Privé	Public	Ensemble	en points	en %
Boucle du Mouhoun	23	28	29	28	-3,3	-10,7
Cascades	NA	47	33	37	-0,7	-1,8
Centre	25	24	32	25	0,2	0,7
Centre-Est	43	34	42	38	-2,7	-6,7
Centre-Nord	51	32	41	44	6,8	18,1
Centre-Ouest	44	27	30	32	-4,4	-12,1
Centre-Sud	43	24	38	34	-9,2	-21,2
Est	45	25	49	34	-2,3	-6,2
Hauts Bassins	30	29	28	29	0,8	2,8
Nord	NA	30	43	35	-1,4	-4,0
Plateau Central	30	23	27	26	-1,4	-4,9
Sahel	45	na	38	38	-0,8	-2,0
Sud-Ouest	NA	92	35	36	-0,4	-1,1
National	42	26	34	29	-1,2	-4,1

Evolution du ratio auditeurs/encadreur par statut

